

ENDUIT CIM

Enduit de lissage extérieur - intérieur



DESTINATION

ENDUIT CIM est un enduit de ragréage à base de liant acrylique à mélanger avec du ciment avant mise en œuvre.

En extérieur : façades en béton, enduit ciment, fibre-ciment.

En intérieur : Pièces sèches ou humides en béton, enduit ciment, fibre-ciment.

PROPRIETES

Excellente résistance à la saponification.
Très bonne adhérence.
Très grande dureté.
Grande facilité d'application à la taloche.

CARACTERISTIQUES

ASPECT DU FILM	Pâte onctueuse
MASSE VOLUMIQUE	1,40 +/- 0,05 Kg/L
EXTRAIT SEC	En poids : 53 +/- 2% En volume : 32 +/- 2%
POINT ÉCLAIR	Non concerné
BRILLANT SPÉCULAIRE	Inférieur à 10%
TEINTES	GRIS (avec le ciment)
CONDITIONNEMENT	25 Kg

PREPARATION DES FONDS | APPLICATION

Les supports seront non peints, propres, sains et dépoussiérés.
Mouiller légèrement le support avant application pour une meilleure adhérence.

Travaux neufs : le produit est destiné à être appliqué sur les supports mentionnés, selon notre processus d'application, taloche ou spatule.

Entretien : éliminer les parties non adhérentes. Décaper toutes les anciennes peintures et lessiver avec une lessive alcaline puis rincer à grande eau.

Mélanger jusqu'à homogénéité un même poids d'ENDUIT CIM avec du ciment CPJ 45 ou HR blanc. Laisser reposer le mélange 15 min avant utilisation.
Durée d'utilisation du mélange : 5 heures.
Ne pas ajouter d'eau au mélange.

Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à mettre en peinture.

Matériel d'application	Spatule Lisseuse inoxydable
Rendement	Environ 1,3 à 1,4 kg/m ² par mm d'épaisseur sans compter le ciment 1,9 à 2,1 kg/m ² par mm d'épaisseur une fois mélangé au ciment
Diluant / Nettoyage du matériel	Eau
Séchage	Recouvrable : 48 heures

ENDUIT CIM

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Stockage	1 an en emballage d'origine plein et fermé. Stocker dans un endroit frais et aéré.
Précaution d'emploi	Consulter la fiche de données de sécurité.
Transport	Se rapprocher de la fiche de données de sécurité établie selon les Directives Européennes en vigueur.
Gestion des déchets	Bien refermer l'emballage après usage. Ne pas jeter de résidu dans l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Se rapprocher des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

